

Yaoundé, le

08 AOUT 2022

COMMUNIQUE N° ⁷13-239 /C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°D56-222/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 du 07 juin 2022 relative à la production des outils de collecte des données

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 6798 /D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 du 09 Aout 2022

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délaï et lieu de livraison
TMS Industries SARL BP 13 509 Yaoundé Tél : 697 25 11 35	15 569 876 (quinze millions cinq cent soixante-neuf mille huit cent soixante-seize)	Vingt-cinq (25) jours au GTC/CNLS et dans les dix (10) GTR

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CSPM-CNLS ;
- CNLS pour Affichage ;
- Services des Marchés Publics/MINSANTE ;
- Chrono/Archives.

